

Le magazine de la ville

Décembre 2020 n° 197

# SAINT-BRICE MAGAZINE

Festivités

## LE TEMPS DES RETROUVAILLES



Soutenons notre commerce local p. 7 Bienvenue au CMJ p. 8  
Le centre de dépistage Covid-19 p. 14 Encombrants : mode d'emploi p. 19



[www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr)

# AGENDA

Les événements annoncés dans cet agenda sont susceptibles d'évoluer ou d'être annulés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

## 04-05

### TÉLÉTHON

Retrouvez les actions en faveur du Téléthon sur [www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr)  
Vous pouvez soutenir le Téléthon Saint-Brice en faisant un don sur : <https://soutenir.afm-telethon.fr/st.brice>

## 06

### STAGE DE PILATES

Proposé par la Compagnie des tournesols. Pensez à prendre votre tapis et une serviette. Le stage sera proposé en distanciel par Zoom.  
Tarif : 15 €/stage  
De 11 h à 12 h 30  
Rens. et inscriptions au 06 61 92 37 16 ou [christineleger@free.fr](mailto:christineleger@free.fr)

## 08

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez l'ordre du jour sur [www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr)  
À 20 h, mairie  
Rens. au 01 34 29 42 01/10

PLUS D'INFOS SUR L'AGENDA DU SITE INTERNET



## 16

### CLUB LECTURE

Le club lecture L'Envers des livres, animé par la bibliothèque, vous invite à partager vos dernières découvertes littéraires autour d'un thé ou d'un café.  
De 10 h à 12 h, bibliothèque  
Rens. au 01 34 19 12 11

## 19

### SPECTACLE MUSICAL : QUASIMODO, LE BOSSU DE NOTRE-DAME

Jeune public à partir de 6 ans. Tarif : 12 €  
À 19 h 30, TOPF Silvia Monfort  
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou [theatre@agglo-plainevallee.fr](mailto:theatre@agglo-plainevallee.fr)  
Voir en page 6

## 23

### LA CASE A

Animée par les bibliothécaires à destination des familles.  
À 15 h 30 (4 à 7 ans) et 16 h 30 (7 ans et plus), bibliothèque  
Rens. et réservation obligatoire au 01 34 19 12 11 ou 01 39 33 01 86

# JANVIER

## 06

### DON DU SANG

De 15 h à 19 h 30, préau de l'école Jean de La Fontaine

## 08

### LES SENIORS DU JEU

De 10 h à 12 h, ludothèque Bernard Tronchet  
Rens. et réservation obligatoire au 01 30 18 95 40

### CONCERT : CHIMÈNE BADI

Tarifs : 25 à 42 €  
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort  
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou [theatre@agglo-plainevallee.fr](mailto:theatre@agglo-plainevallee.fr)

## 09

### STAGE D'AQUARELLE

Organisé par Les Arts s'enchaînent pour les débutants et les initiés, sur le thème du paysage.  
Matériel non fourni. Tarif : 25 €  
De 10 h à 13 h, salle Les Amandiers  
Rens. et inscription obligatoire (avant le 4 janvier 2021) au 06 75 86 79 96

## 15

### THÉÂTRE : PAIR ET MANQUE

Tarifs : 25 à 42 €  
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort  
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou [theatre@agglo-plainevallee.fr](mailto:theatre@agglo-plainevallee.fr)

VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

AFM TÉLÉTHON  
LE COMBAT DES PARENTS  
LA VIE DES ENFANTS

VOUS NOUS DONNEZ  
LA FORCE  
DE GUÉRIR

4-5 DÉC. 2020  
SUR LES CHAINES DE FRANCE TÉLÉVISIONS ET PARTOUT EN FRANCE

3637 | TELETHON.FR

GRANDE TOMBOLA  
3 € LE TICKET EN VENTE CHEZ VOS COMMERCES  
BOULANGERIE CARDOSO, OPTIQUE DU CENTRE, CHEEZY PIZZA,  
AU CŒUR DE SAINT-BRICE, WALKING STREET BURGER

FAIRE UN DON  
FLASHÉZ-MOI!

PLUS D'INFOS & TOUT LE PROGRAMME SUR [WWW.SAINTBRICE95.FR](http://www.saintbrice95.fr)

VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

“ MOI, J'ACHÈTE LOCAL ! ”

Je choisis la proximité

ENSEMBLE,  
SOUTENONS NOS COMMERCES,  
CONSOMMONS LOCAL,  
CONSOMMONS ARTISANAL

# SOMMAIRE

4.9 & 15

## ACTUALITÉS

La magie de Noël intacte

Soutenons nos commerces de proximité

Le Conseil municipal des enfants évolue : bienvenue au Conseil municipal des jeunes

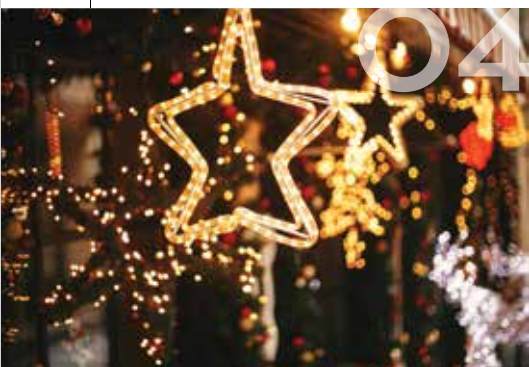
Viabilité hivernale : comment travaillent les services techniques ?

Covid-19 : la Ville intègre un dispositif intercommunal

10.12

## GRAND ANGLE

Patrimoine bâti : vers une meilleure gestion énergétique



13

## PORTRAIT

Force-T Saint-Brice 95

14

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Le centre de dépistage Covid-19

16.17

## RETOUR SUR

Les événements de novembre

18

## VIE POLITIQUE

19

## VIE PRATIQUE/ ENVIRONNEMENT

Encombrants : les bonnes pratiques à adopter



# ÉDITO



## Que vive l'esprit de Noël

Chères Saint-Briciennes,  
chers Saint-Briciens,

**A**u moment où j'écris ces lignes, au cœur de novembre, je pense à chacun de vous avec deux choses en tête : la crise sanitaire – dont nous attendons tous l'issue – et cette question, comment allons-nous fêter Noël ? Cette double pensée résume bien l'étroit chemin de crête sur lequel nous frayons.

Entre nécessaire vigilance et volonté de maintien des activités, votre Municipalité a lancé l'opération Solidarité Covid. Une ligne dédiée aux plus fragiles a été mise en place, des masques fournis aux élèves, puis nous avons rejoint le Dispositif d'appui à la coordination (voir en page 15) permettant un suivi personnalisé et coordonné des patients Covid, grâce au concours de cinq villes, dont Saint-Brice.

En parallèle, nous avons veillé au soutien du commerce local, avec une campagne « Moi, j'achète local ! » tout en parant la ville de plus d'illuminations. Notre sapin a pris place. Les fêtes approchent. L'esprit de Noël peut s'installer, teinté de joies et de sourires. Profitons de ces instants familiaux, nous en avons besoin.

Joyeuses fêtes de fin d'année !  
Joyeux Noël !

Fidèlement,

Votre maire,  
**NICOLAS LELEUX**

## SAINT-BRICE MAGAZINE

**HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00**

**Directeur de la publication et de la rédaction :** Nicolas Leleux

**Rédaction/photos :** S. Fanelli, S. Hay (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)

**Publicités :** HSP, Marie-Lorraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr

**Conception :** RDVA - **Réalisation :** @scoopcommunicationxxxx MEP / **Tirage :** 6 500 exemplaires /

Dépôt légal à parution / **Impression :** RAS Imprimerie / **Distribution :** Kephà Distribution

**Site Internet :** www.saintbrice95.fr / **Courriel :** servicecommunication@saintbrice95.fr

**Photo du maire (édito) :** Bertrand Holsnyder / **Couverture :** AdobeStock



La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction : service communication au 01 34 29 42 57/73/78 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



**FESTIVITÉS****LA MAGIE DE NOËL INTACTE**

Noël autrement, mais Noël quand même !  
Avec la crise sanitaire, nous nous attendons forcément à passer des fêtes de fin d'année différentes.  
Mais ce moment, important pour tous, doit rester un instant convivial et de célébration dans le respect, bien sûr, des gestes barrières. Décoration de la ville, activités pour les jeunes..., la Municipalité se mobilise pour offrir à ses habitants un Noël malgré tout festif et le plus doux possible.

# PLEIN LES YEUX, BAUME AU CŒUR !

Noël, c'est toujours un instant de joie et de magie, pour les petits et les grands. Une occasion de se retrouver en famille, sous le feu des illuminations et la froidure de l'hiver, mais avec de la chaleur dans le cœur.



## LE MOT DE L'ÉLUE



### Virginie Prehoubert

adjointe au maire,  
déléguée à la Culture,  
l'Informatique,  
les Fêtes & Cérémonies

En dépit des efforts déployés par les services de la Ville et notre volonté d'offrir ce cadre de fête auquel les Saint-Briciennes et Saint-Briciens sont attachés, l'évolution de l'épidémie rendait improbable la tenue du marché de Noël pour cette année. Toutefois, la Municipalité a décidé de ne pas renoncer à la joie collective qu'est cette période de fin d'année. Outre un renfort des illuminations, nous avons préparé un programme d'activités pour nos jeunes. Enfin, n'oublions pas d'être vigilant(e) lors de ces moments de vie collective indispensables pour tous en cette période difficile.

**M**algré la crise sanitaire, le temps ne doit pas être à l'abattement, mais au contraire à la solidarité. Les annonces du gouvernement en date du 24 novembre ont permis d'entrevoir ce que seront les fêtes de fin d'année. Il sera impératif de toujours respecter les gestes barrières lors des retrouvailles en famille. La fête de Noël doit rester cette parenthèse enchantée, propice à la joie et aux bons moments avec ses proches. L'occasion de revoir aussi des personnes parfois éloignées et de rendre visite aux plus âgées. L'esprit de Noël, c'est aussi le partage, notamment autour d'un repas agrémenté de mets de choix. Avec la réouverture des commerces depuis le 28 novembre, n'hésitez pas d'ailleurs à aller à leur rencontre pour préparer vos menus ou effectuer vos cadeaux. Pour que Noël reste une fête, soyons tous responsables et solidaires !

### UNE VILLE QUI BRILLE DE MILLE FEUX

Lancées officiellement le mercredi 2 décembre avec l'illumination du grand sapin de Noël sur la place de l'Église – une nouveauté cette année –, les décorations sont

cette année exceptionnellement plus fournies en raison de l'annulation du village de Noël, dont la tenue se révélait hélas incompatible avec les préconisations gouvernementales. En marge de

*« En l'absence du village de Noël, la Ville a renforcé les illuminations dans différents quartiers. »*



la couverture de chaque quartier de la commune avec des motifs drapeau et des traversées de rue, un accent particulier a été mis sur divers endroits de la ville.

Un renfort des illuminations et des décorations a été opéré rue de Paris, rue Rhin et Danube, rue de la Marlière, place Jacques Fosse, ou encore en entrée de ville, au niveau du rond-point du Souvenir Français (avec aussi le grand cèdre en son centre) et du rond-point Total.

On note aussi deux arbres illuminés au niveau de l'allée du Professeur Dubos, avec l'ajout de guirlandes. Comme chaque année, la façade de votre hôtel de ville est aussi décorée, ainsi que la halle du marché. Illuminée pour notre plus grand plaisir, notre commune verra un brin de magie souffler lors de la période des fêtes de fin d'année !

## NOËL, LA FÊTE DES ENFANTS AVANT TOUT

La Municipalité n'oublie pas les enfants de tous âges en cette période de fête en leur proposant divers spectacles et animations pendant les vacances scolaires. Suivez le guide !

### LA MAGIE À L'ÉCOLE

En cette année exceptionnelle, le spectacle à destination des scolaires s'est tenu dans les établissements et non au sein du théâtre Silvia Monfort. Le magicien Michel André a présenté son spectacle « *Le Plus Beau Jour de... magie* » dans chaque classe, tout en respectant, bien sûr, les gestes barrières. Il est passé dans les écoles du 30 novembre au 4 décembre. Au total, 650 élèves ont profité cette année de ce moment festif.

### QUASIMODO À SAINT-BRICE



Sous réserve de la réouverture du théâtre Silvia Monfort, vous pourrez profiter en famille de la représentation, le samedi 19 décembre à 19 h 30, de « *Quasimodo, le bossu de Notre-Dame* ». Cette adaptation du célèbre roman de Victor Hugo promet un mélange de danse, de chant et de combat à l'épée. Après le succès de la création « *Les Douze Travaux d'Hercule... ou presque* », Sarah Gabrielle et Alexis Consolato reviennent avec un spectacle aux divers degrés de lecture et accessible dès 6 ans.



### LES PLUS PETITS À LA FÊTE !

La ferme Tilogolo fera un passage dans les crèches : mardi 15 décembre par La Lucine le matin, L'Azuré l'après-midi, le jeudi 17 décembre par Le Myrtil et le vendredi 18 décembre par L'Aurore.

Au sein des accueils de loisirs maternels, deux spectacles sont prévus pendant les vacances scolaires, si la situation sanitaire le permet : « *Le Noël enchanté de Yetou* » et « *La Folle Vadrouille de Noël* ». Quant aux enfants fréquentant les accueils de loisirs élémentaires, ils iront au cinéma et feront une sortie escalade. Enfin, selon les différentes structures, des animations personnalisées seront proposées : découverte de l'Arctique et l'Antarctique à Léon Rouvrais, immersion dans la peau d'un mini animateur au centre Planète Jeunes, magie de Noël à Alphonse Daudet et jeux autour du partage à la Plante aux Flamands.

### UN BEAU PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR NOS JEUNES

Si les structures peuvent ouvrir lors des vacances scolaires avec le protocole sani-

taire du moment, un panel d'activités adaptées sera proposé par le service jeunesse. Atelier décoration, fabrication de carte de vœux, de bijoux, et de couronnes de Noël, sorties au cinéma, au karting, blind test, jeux de société... Un menu varié pour satisfaire tous les goûts !

### ... ET UN COLIS GOURMAND POUR LES SENIORS

Cette année, impossible d'organiser le repas des seniors pour ce public dit fragile, aussi nos aînés recevront un colis gourmand (réservé au préalable au service animations seniors - rens. au 01 39 33 01 85) qu'ils vont pouvoir retirer du lundi 7 au vendredi 11 décembre (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30).

### ÉCRIEZ AU PÈRE NOËL

La Ville installe six boîtes aux lettres Père Noël sur différents sites : une sur la place de l'Église et une dans chaque école maternelle. Les enfants pourront ainsi lui écrire un joli mot et imaginer ce qu'ils souhaitent voir au pied du sapin le 25 décembre.

Pour avoir une réponse, n'oubliez pas d'indiquer au dos de votre enveloppe vos coordonnées et mettre l'adresse suivante, par exemple (mentionner absolument Père Noël pour que votre lettre arrive à destination) :

Petit Papa Noël  
1 rue du Ciel étoilé  
Pôle Nord

À déposer jusqu'au 18 décembre inclus.

### UNE SECONDE VIE POUR VOTRE SAPIN



Pensez à recycler votre sapin de Noël après les fêtes. La collecte sera effectuée avec celle des déchets végétaux le mardi 12 janvier 2021. Pour présenter votre sapin dans de bonnes conditions, pensez à le sortir la veille au soir, dépourvu de son pied et de toutes décorations, et surtout sans sac à sapin. Si sa hauteur dépasse deux mètres, rendez-vous en déchetterie. Les sapins sont ensuite recyclés sous forme de compost.

Un beau geste pour l'environnement auquel vous pouvez participer !

Plus d'infos sur [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

## SOUTENONS NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

C'est l'une des volontés de votre Municipalité : redynamiser le centre-ville avec et pour les habitants. Nous avons donc aussi besoin de vous : consommez local !



Favoriser l'implantation de commerces en centre-ville, notamment les commerces de bouche. Cette idée de l'équipe municipale avait été retenue, suite à vos retours. Nous en avons tous conscience, pour un cœur de ville vivant et offrant une diversité de commerces, la mobilisation doit se faire des deux côtés : Municipalité comme habitants. Du côté de la Ville, l'objectif est de réfléchir à des initiatives de soutien à nos commerces. Pour la population, le soutien vient naturellement en allant consommer localement. Un geste quasiment solidaire et militant toute l'année et lors des périodes de confinement, où les petits commerces souffrent particulièrement. Nous sommes tous des « consomm'acteurs » en puissance !

### LA VILLE SOLIDAIRE AVEC SES COMMERCES

Vous ne l'avez certainement pas manqué. Dans le cahier central du numéro du mois de novembre de votre *Saint-Brice magazine* figurait une liste (non exhaustive) des petits commerces ouverts lors du confinement. Une campagne d'affichage a été lancée aussi le mois dernier « Moi, j'achète local ! ». Car le soutien aux commerces de proximité doit s'ancre dans le temps et ne pas se cantonner à ces seules périodes de confinement particulièrement difficiles. La Ville souhaite déve-

opper des animations et montre aussi l'exemple en faisant régulièrement appel aux commerces de la commune pour différentes prestations. Citons notamment l'achat d'un bouquet de fleurs à chaque mariage auprès de deux fleuristes de la ville, ainsi que des gerbes pour les cérémonies. Les cantines sont approvisionnées en pain par un boulanger saint-bricien. Des ouvrages pour les écoles sont également achetés auprès de la librairie. Notons enfin que la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE), dont les commerces sont redevables, a été diminuée de 25 % en 2020 par le Conseil municipal en raison de la Covid.

### À VOUS DE JOUER !

Sans les consommateurs, il ne peut y avoir de commerce. Nous avons tous un rôle à jouer dans le soutien de notre économie locale. À l'approche des fêtes, pensez à réaliser autant que possible vos cadeaux auprès de vos commerces de proximité, ou à vous y approvisionner en prévision des repas de fin d'année. Lors de période de confinement, pourquoi ne pas vous faire plaisir avec des bons plats à emporter ou à livrer, confectionnés par vos commerçants de bouche et restaurants, ou encore avec un livre à commander et à dévorer chez soi. Car la fermeture en raison du confinement n'est pas forcément synonyme d'un arrêt total d'activité. La vente à emporter, la livraison à domicile et le « Click & Collect » sont des initiatives qui fleurissent en cette période. Une fois cette crise sanitaire passée, le soutien à nos commerces doit perdurer encore plus intensément !

### COMMERCES : DES SOLUTIONS POUR POURSUIVRE VOTRE ACTIVITÉ

Afin de vous aider dans le maintien de votre activité, plusieurs solutions digitales existent sur le site web de la Chambre de commerce et d'industrie du Val-d'Oise, en flashant ce QR code.



## EN BREF

### SERVICES MUNICIPAUX

#### Fermeture des services

- Espace accueil, accueils de loisirs, Les Charmilles (jeunesse) : fermeture anticipée à 17 h 30 les jeudis 24 et 31 décembre
- Structures de la petite enfance
  - L'Aurore, Le Myrtil, L'Azuré, La Lucine : 28 au 31 décembre et fermeture anticipée à 17 h 30 le jeudi 24 décembre
  - Le LAEP : 21 au 24 décembre
  - Relais assistantes maternelles L'Amaryllis : 21 au 31 décembre
- Maison des associations : 24 décembre au 3 janvier
- Bibliothèque : 24 décembre au 2 janvier
- Ludothèque Bernard Tronchet : 26 décembre
- Centre culturel et sportif Lionel Terray : toutes les vacances scolaires

### COVID-19

#### Port du masque obligatoire jusqu'en 2021

Par arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire jusqu'au 16 février 2021, entre 6 h et 22 h, pour les personnes de 11 ans et plus, dans tout l'espace public des communes du département, dont Saint-Brice.

### VIE SCOLAIRE

#### Inscriptions scolaires 2021/2022

Votre enfant entre en CP ou à l'école maternelle à la rentrée prochaine ? Les inscriptions scolaires se déroulent du lundi 14 décembre au samedi 13 mars 2021. Au-delà, les enfants seront accueillis en fonction des places disponibles. Pour effectuer cette inscription obligatoire, rendez-vous sur le site de l'Espace Citoyens, rubrique Infos pratiques/ Modalités d'inscription, pour remplir les formulaires (fiche foyer et fiche inscrit/inscription). Rens. au 01 34 29 42 00 ou [espaceaccueil@saintbrice95.fr](mailto:espaceaccueil@saintbrice95.fr)

### LA POLICE VOUS INFORME

#### Pensez à renouveler votre macaron orange

Si vous habitez le quartier de la Plante aux Flamands, pensez à renouveler votre macaron orange quand la date de validité est passée, tout comme cette même date n'est plus visible à cause du soleil. Il est à apposer au-dessus du certificat d'assurance. Police municipale : 01 34 29 42 17

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

## VERS UNE NOUVELLE FORMULE

Avec l'arrivée de la nouvelle Municipalité, le Conseil municipal des enfants (CME) évolue. Cette année de crise sanitaire permet d'amorcer les premiers changements.



Les enfants du CME 2019/2020 lors d'une séance de travail en janvier dernier pour élaborer leur projet de l'année : l'armoire à dons.

L'année 2020 a perturbé beaucoup de projets, et notamment le mandat des jeunes élus du Conseil municipal des enfants 2019/2020. Installés en novembre 2019, ils ont eu peu de temps pour travailler sur leur projet, une armoire à dons. Celui-ci s'est arrêté net en mars avec le confinement, inachevé, tout comme leur mandat.

## UN CALENDRIER PERTURBÉ

La crise sanitaire laisse peu de place, hélas, aux nouveaux projets, mais il y en a un qui tient particulièrement à cœur à l'équipe municipale, c'est le CME. Pas question d'annuler cette instance démocratique en 2020/2021. La mise en route est un peu plus longue en cette fin d'année, avec encore de nombreuses incertitudes dans le planning, mais les élections auront bien lieu en décembre. Ce sera une année de transition qui permettra au CME d'entamer sa révolution, déjà en premier lieu, avec son nom : bienvenue au Conseil municipal des jeunes (CMJ).

## S'INVESTIR POUR DEUX ANS

Afin de permettre aux enfants du précédent mandat d'achever leur projet, tous ont été recontactés pour savoir s'ils souhaitaient s'investir une deuxième année : sept sont motivés. À effectif constant,

c'est donc huit enfants qui seront élus en décembre (deux par école élémentaire) pour intégrer le futur CMJ. Et cette fois-ci, c'est là une des nouveautés, ils partiront pour un mandat de deux ans, poursuivant leur rôle d'élus en sixième. Ainsi chaque année, le CMJ serait renouvelé par moitié.

## UN MANDAT POUR FAIRE QUOI ?

Cette année, le rythme des réunions ne change pas : les jeunes se réuniront tous les mercredis de 15 h à 16 h, hors vacances scolaires, avec un nouvel animateur, le responsable du service enfance, Olivier Lang, qui précise : « Le CMJ doit être synonyme de transversalité car il implique de nombreux partenaires : parents, enseignants, et bien sûr plusieurs services municipaux dont le service enfance. » Il sera accompagné de Mamadou Doucouré, conseiller municipal, délégué aux Projets jeunesse. Les jeunes seront sensibilisés à la notion de citoyenneté (jeux, débats...), découvriront les symboles et les valeurs de la République, rencontreront le maire et les élus, appréhenderont le fonctionnement d'une collectivité et, bien sûr,

s'investiront dans un ou plusieurs projets à destination de leurs pairs et/ou des habitants. Des sorties seront au programme pour leur permettre de découvrir leur ville (organisation d'un parcours découverte par exemple), de visiter certains services municipaux (police municipale, services techniques, Espace accueil...), entre autres.

## LE MAIRE AU CÔTÉ DU CMJ

« En tant que maire, précise Nicolas Leleux, je souhaite être proche d'eux durant leur mandat et qu'ils soient des acteurs à part entière de notre vie locale, en participant aux manifestations officielles (cérémonies commémoratives) tout comme aux temps forts de l'année (Téléthon, journée du nettoyage, marché de Noël, Fête de la musique...). Par ailleurs, en tant qu' élu de la République, je souhaite leur faire découvrir également nos institutions (Assemblée nationale, Sénat...), c'est essentiel pour leur future vie de citoyens. Avec la crise sanitaire, nous verrons cette année comment nos jeunes élus pourront s'impliquer. »

## CMJ : UNE ANNÉE POUR SE CONSTRUIRE

Cette première année du CMJ sera aussi l'occasion de définir les différents contours de cette nouvelle instance qui aspire à s'enrichir. Le CME, qui existe depuis 2011, est une action forte qui a, peu à peu, pris ses marques. Après une dizaine d'années et de nombreux projets valorisants pour les enfants et pour la ville, le temps de l'évolution est venu. Plusieurs pistes sont à l'étude auxquelles les jeunes élus seront associés pour qu'ils construisent un projet auquel ils adhèrent et qui leur ressemble, en adéquation avec les orientations souhaitées par la nouvelle municipalité. « On pourrait envisager ainsi, conclut Olivier Lang, que l'investissement des élus du CMJ soit développé au sein de leur établissement scolaire pour donner aux autres enfants l'occasion d'exprimer leurs attentes et préoccupations. Les jeunes élus pourraient être aussi initiateurs de projets ou d'actions de sensibilisation (harcèlement, respect, violence...). » Affaire à suivre...

« Les jeunes seront sensibilisés à la notion de citoyenneté, découvriront les symboles et les valeurs de la République... »





## VIABILITÉ HIVERNALE

# COMMENT TRAVAILLENT NOS SERVICES TECHNIQUES ?

Lors d'épisodes neigeux, la mobilisation est totale pour permettre de dégager les routes et de favoriser au mieux la circulation automobile et piétonne. *Saint-Brice magazine* fait le point.

### QUELS MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS ?

Pour intervenir au plus vite, éviter une potentielle paralysie de la ville par la neige et d'éventuels accidents sur les routes, la commune met en place chaque année un plan d'action de viabilité hivernale. Elle déploie deux camions équipés de saleuses, qui permettent de couvrir de grandes distances sans recharger du sel. Elle dispose également d'un tracteur orné d'une lame chasse-neige en cas de gros amas sur les voies. Lorsque l'alerte est lancée, cinq agents des services techniques sont d'astreinte. Ils peuvent intervenir en pré-salage entre 20 h et 23 h avant l'arrivée de l'épisode neigeux, travailler de nuit et également la journée. Un roulement est organisé avec l'équipe en régie le matin afin de pouvoir couvrir une journée entière si les conditions climatiques se durcissent. À noter qu'en cas de situation très compliquée avec de fortes chutes de neige, la Ville fait appel à ses bailleurs extérieurs des travaux publics et des espaces verts. Ils viennent prêter

main-forte avec une lame chasse-neige et une saleuse supplémentaire.

### QUELLE STRATÉGIE POUR DÉNEIGER LES ROUTES ?

Un ordre préférentiel des voies est établi. La priorité est d'assurer la circulation sur les grands axes routiers pour permettre le passage des transports en commun, puis de déneiger les dessertes locales pour favoriser l'accès aux bâtiments, aux services publics (écoles, mairie, gare, etc.) et aux commerces. Enfin, les services s'attellent aux petites artères et aux axes internes avec moins de circulation. Après chaque tournée, la liste des voies à traiter est mise à jour afin de répartir les équipes sur d'autres points à traiter. En marge de l'action des véhicules de déneigement et de salage, des agents interviennent à pied pour saler manuellement l'accès et les cours d'écoles, les voies piétonnes, les lieux publics, la gare et les trottoirs devant les commerces. Par ailleurs, les services du Département assurent le salage des routes départementales de la ville.

« Du sel est mis gratuitement à la disposition des habitants (volume limité). »

### POURQUOI UTILISER DU SEL ?

Le sel est employé pour provoquer la fonte de la neige et de la glace. Une quantité de 15 grammes par mètre carré en moyenne est suffisante. Combiné au raclage mécanique (chasse-neige ou manuel), c'est un traitement au faible impact environnemental. Rappelons que l'action du sel est activée par le roulement des véhicules sur les voies, qui permet de brasser le sel parfois enfoui sous la neige. La Commune dispose d'une quantité de sel suffisante au sein du centre technique pour travailler en totale autonomie.

Du sel est mis gratuitement à la disposition des habitants (volume limité). Il est stocké, en libre-service, devant le centre technique municipal (chemin de la Fosse Cardon). Munissez-vous de votre contenant et soyez éco-responsable dans votre approvisionnement.

Quant au gel, il est plus dangereux et difficile à appréhender que la neige, car moins prévisible. Ainsi, les équipes des services techniques ont identifié des zones où le gel se forme de manière préférentielle, à l'image des Rougemonts, et surveillent particulièrement ces lieux en période hivernale lors de missions de suivi pour prévenir au mieux l'apparition de verglas.

## DÉNEIGER DEVANT SON DOMICILE : UNE OBLIGATION LÉGALE

Selon le règlement municipal de voirie, article II - 2.4 (Enlèvement de la neige et de la glace) : « Les occupants des immeubles (maison, appartement, garage, propriété agricole...) bordant les voies publiques doivent par temps de gelée ou de neige, dans toute la mesure de leurs possibilités, débarrasser les trottoirs devant leur immeuble de la neige et de la glace jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible ou à défaut les rendre moins glissants en y répandant du sel, du sable, des cendres ou de la sciure de bois qu'ils doivent balayer au dégel. Par temps de gelée, il est interdit de déverser sur la rue et

les trottoirs la neige ou glace provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique, places, aires de stationnement ou trottoirs. » Cette obligation s'adresse aux locataires ou propriétaires de maisons individuelles, de pavillons, de magasins ou de bureaux, aux directeurs d'établissements publics ou privés, ou encore aux syndicats de copropriété d'immeubles. Tout manquement à cette obligation est passible d'une amende de 38 euros. Si une personne se blesse sur le trottoir jouxtant votre logement - car vous n'avez pas procédé au déneigement -, votre responsabilité peut être engagée.

## Vers une meilleure gestion énergétique de notre patrimoine bâti

À l'occasion de la Journée mondiale du climat le 8 décembre prochain, *Saint-Brice magazine* dresse un diagnostic des actions municipales mises en place pour une meilleure gestion énergétique dans son patrimoine bâti.

**D**ans le diagnostic de notre Agenda 21, le constat était sans appel : « *Le territoire bénéficie de certains atouts afin de développer des énergies renouvelables et nettement moins polluantes. Il jouit en effet d'un bon potentiel d'ensoleillement (1 800 h par an en Île-de-France), et la structure de certains bâtiments, publics ou tertiaires notamment, est favorable à l'implantation de panneaux photovoltaïques.* »

La nouvelle équipe municipale n'a donc pas tardé à saisir cette opportunité en soumettant son projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur le toit des écoles de la Plante aux Flamands au budget participatif écologique et solidaire. Mais qu'en est-il des autres bâtiments ? Est-ce qu'ils sont dotés en énergies renouvelables ? Et que fait la Ville pour réduire sa consommation énergétique ? Petit tour d'horizon.

### SEPT BÂTIMENTS ONT RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

#### La crèche La Lucine

Son eau chaude est produite grâce à un panneau solaire. « *Et s'il n'y a pas assez d'ensoleillement, un ballon électrique prend le relais* », explique Bruno



La crèche La Lucine est notamment dotée d'un toit végétal et de panneaux solaires. La pompe à chaleur va être remplacée ce mois-ci.

Husson, responsable des bâtiments. La place accordée à la lumière naturelle est également conséquente dans sa pièce centrale. Cela permet de limiter la consommation d'énergie. Si sa toiture végétalisée a pour but de servir d'isolation phonique et thermique, tout comme son bardage en bois grâce à sa faible conductivité, le résultat n'est pas encore là. « *L'été, la chaleur est difficilement supportable* », explique la responsable de la structure. Un autre point noir relevé est la pompe à chaleur géothermique eau/eau qui tombe en panne fréquemment. « *Une fois, nous avons dû refuser d'accueillir des enfants car il ne faisait que 11 degrés* », se souvient un agent municipal. Cela sera désormais de l'histoire ancienne. En effet, le service technique va installer, ce mois-ci, une nouvelle pompe à chaleur air/air avec un module hydraulique

pour transférer la chaleur sur le plancher chauffant. « *Et pour améliorer encore le confort thermique durant l'été, il va également créer un réseau bitume pour le rafraîchissement* », précise Bruno Husson.

#### La salle du Palladium

Elle est dotée d'un système de chauffage et de climatisation VRV/DRV. Cette solution est plus économe en énergie que la majorité des systèmes de climatisation et de chauffage au gaz ou au fioul. Basé sur le principe de l'aérothermie, il utilise l'air comme énergie renouvelable afin de produire de 2 à 4 kWh de chaleur pour 1 kWh d'électricité consommé.

#### Le marché couvert

Son eau chaude est produite grâce à un panneau solaire.

### LE MOT DE L'ÉLU



« L'environnement restera une de nos préoccupations principales aussi bien pour nos futurs projets que pour le maintien des équipements communaux existants. Nombreuses sont les pistes que nous avons déjà identifiées et, pour certaines, des subventions ont déjà été obtenues, notamment pour l'école Jules Ferry. Chacun de nous doit se sentir concerné par ce sujet, des enfants aux seniors. Notre cadre de vie n'en sera que plus agréable ! »

**Thierry Fellous,**

adjoint au maire délégué aux Services Techniques, à l'Urbanisme, à l'Embellissement



## BESOIN D'AIDE POUR PAYER VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE ?

Que vous soyez locataire ou propriétaire, le Centre communal d'action sociale (CCAS) peut vous aider si vous rencontrez des difficultés à payer votre facture d'électricité, de gaz naturel, d'eau... Accompagnement budgétaire, aide à la lecture des factures d'énergie, information sur les dispositifs légaux existants et vos droits... Les actions de prévention sont nombreuses pour lutter contre la précarité énergétique. Le CCAS vérifiera si vous pouvez bénéficier des tarifs sociaux, et si ce n'est pas le cas, il vous accompagnera dans l'ouverture de vos droits. Il vous aidera également à pré-instruire un dossier de demande de FSE (Fonds de solidarité énergie) auprès de la Caisse d'allocations familiales.

Rens. au 01 34 29 42 16



La crèche Le Myrtil a un toit végétalisé.

### La Maison des associations

La toiture est végétalisée. L'eau chaude est produite grâce à deux panneaux solaires. Et surtout l'une des fiertés de la Ville sont les six puits de géothermie qui, par l'intermédiaire de la pompe à chaleur, chauffent tous les planchers en récupérant les calories du sous-sol, à savoir à 80 m de profondeur. Cédric Moulard, directeur des services techniques, explique : « L'eau est puisée à une température de 12 °C. En remontant à la surface, sa température est portée à 20 °C grâce à une pompe à chaleur. On parle ici de captage vertical. L'efficacité est optimale car les sondes sont moins sensibles aux changements de température en raison de la profondeur. » La pompe à chaleur est réversible, donc elle permet de refroidir le bâtiment de 10 °C durant l'été.

### La Vague

Adjacente à la maison des associations, elle bénéficie également de sa pompe à chaleur.

### La crèche Le Myrtil

Elle est dotée d'un toit végétal.

### Le futur hôtel de ville

L'année prochaine, la structure de la mairie actuelle étant très énergivore, les agents municipaux prendront place dans une nouvelle mairie. Le nouveau bâtiment sera chauffé avec des pompes

à chaleur et la salle des Mariages sera dotée d'un toit végétal.

### RENOUVELER LE PARC POUR RÉDUIRE LA FACTURE

La Ville investit chaque année pour la réhabilitation de son patrimoine, notamment pour optimiser sa gestion énergétique. La majorité des équipements municipaux sont chauffés au gaz. Les travaux annuels de rénovation sont définis en fonction de la consommation observée et bien sûr de la réglementation. L'année dernière, les chaudières à gaz qui alimentent la mairie, le centre communal d'action sociale et les écoles Jean de La Fontaine et Jean Charron ont été remplacées.

À l'école Jules Ferry, ce sera aussi le cas cette année. « L'ancienne fonctionnait avec des brûleurs gaz. Nous avons installé désormais une chaudière à gaz à condensation. Pour aller plus loin, le service technique a mis en place des pompes à débit variable, il a fait une programmation de tout ce qui est régulé et prochainement, il remplacera toutes les têtes de robinets du bâtiment. Cela permettra de réduire notre consommation d'énergie de l'ordre de 20 à 30 %. » Un autre projet est dans les tuyaux afin de diminuer la consommation énergétique : « Plutôt que de produire l'eau chaude sanitaire avec



L'eau chaude est produite grâce à deux panneaux solaires à la Maison des associations et à la salle La Vague, qui sont chauffées grâce à des puits de géothermie.





Les chaudières du centre culturel et sportif Lionel Terray vont être changées en août 2021.

*une deuxième énergie, l'électricité, l'idée serait de se servir des chaudières à gaz, par le biais d'un échangeur thermique. »*

Dans le réfectoire de l'école, les travaux reprendront en janvier. Ce sera l'occasion d'y installer un ballon d'eau chaude thermodynamique, une pompe à chaleur réversible, un centre de traitement d'air avec des batteries qui permettront de chauffer et refroidir.

Au centre culturel et sportif Lionel Terray, le système de production d'eau chaude pour les douches des vestiaires va être changé ce mois-ci et les trois chaudières seront remplacées en août prochain : « Pour l'heure, la Ville est en train de réfléchir à la puissance et aux types de chaudières, au remplacement des pompes, et dans l'idéal, à l'extension de la gestion technique centralisée sur place pour avoir une supervision à distance de la consommation, des défauts comme des baisses de température, par exemple. » Pour résumer, Bruno Husson conclut : « C'est tout un ensemble. Une fois qu'on a remplacé une chaudière, l'idée est de surveiller la température de ses circuits primaire et secondaire sans oublier de sensibiliser les utilisateurs. »

### L'IMPORTANCE DES ÉCO-GESTES

En effet, la réduction de la consommation énergétique passe aussi par la sensibilisation des utilisateurs des bâtiments publics. « Les utilisateurs sont bien souvent responsables de surconsommation. Cela m'est arrivé de voir, dans ma carrière, des agents qui avaient trop froid à cause de la climatisation et, pour faire entrer de la chaleur, ils avaient ouvert

*les fenêtres ! confie Bruno Husson, avant de poursuivre : Face à cela, on est obligé, parfois, de trouver des solutions techniques pour pallier ce genre de mauvais comportements. Par exemple, dès qu'une personne ouvrira la fenêtre, la climatisation s'arrêtera. »*

### VERS UN MEILLEUR SUIVI DES CONSOMMATIONS

Pour réduire la facture énergétique sur les bâtiments existants, la Municipalité ne manque pas d'idées. Bruno Husson souhaite, tout d'abord, mettre en place un suivi énergétique sur chaque bâtiment afin de réduire notre consommation et d'améliorer la maintenance. Cela passerait par un système de comptage sur les systèmes de chauffe, sur les armoires électriques, sur l'éclairage, sur les prises...

Concrètement, un ordinateur centraliserait tous les bâtiments et permettrait de gérer à distance le chauffage, les alarmes, etc. « On saurait à l'instant T notre consommation et on serait plus réactif. Ce système d'alerte nous permettra, en cas de consommation inhabituelle, d'identifier une fuite. On s'inscrirait dans une démarche préventive. Finies les mauvaises surprises en découvrant une facture exceptionnellement élevée. Par exemple, il faudrait au minimum à la Plante aux Flamands un système de comptage par bâtiment. Actuellement, nous n'avons qu'un système pour l'ensemble. »

Autre changement notable pour la Ville : la réglementation. Lors de nouvelles constructions, la Ville respectait jusqu'à présent la norme



Des chaudières à gaz à condensation ont été installées cette année à l'école Jules Ferry.

### UN ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS PLUS PERFORMANT

Au fil des interventions de maintenance, les éclairages sont repensés et optimisés. Remplacés notamment par des Leds, ils permettent une diminution de consommation de plus de 50 % tout en améliorant le confort visuel des utilisateurs.

RT 2012 qui préconisait tout un cahier des charges. En 2021, la nouvelle norme RT 2020, qui fait suite au Grenelle de l'Environnement, entrera en vigueur. Celle-ci imposera de nouveaux standards dans la construction. Ces nouveaux critères visent à obtenir des bâtiments plus performants, respectueux de l'environnement et qui produiront leur propre énergie renouvelable. Saint-Brice-sous-Forêt deviendra ainsi de plus en plus verte sur le plan énergétique.



# Force T Saint-Brice 95

## S comme solidaire

L'ASSOCIATION, QUI ORGANISE LE TÉLÉTHON À SAINT-BRICE, APPORTE AUSSI UN SOUTIEN LOGISTIQUE ET HUMAIN AUX AUTRES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

**V**ous connaissez certainement David Cavignaux, président de Force T Saint-Brice 95 et coordinateur du Téléthon sur notre commune. En 2018, il a pris la suite de Michel Taillez, qui a choisi de passer la main après vingt ans en tant que président du Téléthon à Saint-Brice. Mais comment David Cavignaux a-t-il décidé de créer cette association ? Engagé depuis 2009 en tant que simple bénévole pour le Téléthon dans notre ville, cet homme d'engagement ne fait jamais les choses à moitié : « J'ai choisi de créer l'association afin de remercier toutes les forces vives de notre commune, qui œuvrent chaque année pour le Téléthon en nous offrant un spectacle ou une animation. Il n'était pas question pour moi de les solliciter pour cet événement annuel sans pouvoir leur rendre ensuite la pareille. » En avril 2019, Force T Saint-Brice 95 voit le jour.

Autour d'un noyau dur de bénévoles, David Cavignaux se lance dans cette nouvelle aventure.



**J'ai choisi de créer l'association afin de remercier toutes les forces vives de notre commune qui œuvrent chaque année pour le Téléthon. Je devais leur rendre la pareille.**

### B COMME BÉNÉVOLE

Le statut associatif offre à David Cavignaux une légitimité et une sécurité bienvenues afin de venir en aide aux associations saint-briciennes membres de Force T. « Nous leur proposons des moyens humains et matériels pour l'organisation de leurs événements. Cela peut être, par exemple, l'envoi de bénévoles pour assurer la sécurité, le prêt d'une crêpière ou d'un barnum. La cotisation est fixée à dix euros par an pour les membres, associations comme personnes », explique-t-il. Force T, c'est bien sûr une référence à tous les bénévoles qui œuvrent au niveau national pour le Téléthon, mais aussi un clin d'œil au groupe de jeunes bénévoles qui a grandi à Saint-Brice au fil des années en s'engageant pour cet événement festif et solidaire.

C'est cette même équipe de jeunes qui a d'ailleurs poussé David Cavignaux à reprendre la présidence du Téléthon en 2018. « Nous sommes toujours motivés et solidaires. Le dernier Téléthon aura lieu lorsqu'il n'y aura plus de malades ! En attendant, nous restons mobilisés », souligne avec force et conviction le papa de Quentin, l'ancien parrain du Téléthon de Saint-Brice en 2009.

### A COMME AVENTURE

En 2019, le Téléthon de Saint-Brice a rapporté 60 000 euros à l'AFM, un record pour notre commune depuis vingt-cinq ans de mobilisation ! « L'organisation du Téléthon

## EN 3 DATES

### 2009

**QUENTIN, FILS DE DAVID CAVIGNAUX, DEVIENT LE PARRAIN DU TÉLÉTHON SAINT-BRICE**

### 2018

**DAVID CAVIGNAUX DEVIENT PRÉSIDENT DU TÉLÉTHON SAINT-BRICE**

### 2019

**CRÉATION DE L'ASSOCIATION FORCE T SAINT-BRICE 95**

représente deux mois et demi de travail intensif. Tout le monde est bienvenu au sein de l'association, que ce soit à cette période ou tout au long de l'année. Venez vivre cette belle aventure avec nous ! » ajoute David Cavignaux. Force T Saint-Brice 95 est une association jeune, dynamique, avec des adhérents de tous âges et animée par une cohésion exemplaire. En raison de la crise sanitaire et du confinement, la majeure partie des manifestations a été annulée : nous espérons que les Saint-Briciens seront une nouvelle fois généreux.

« J'ai vraiment pris conscience de la raison pour laquelle j'ai créé l'association lorsque nous avons pu organiser le Téléthon 2019 avec certaines facilités, notamment grâce à l'appui financier et logistique de la Ville. Ce fut un franc succès ! » conclut David Cavignaux.

**Tél. : 06 84 52 72 21**

**Courriel : force-t.saintbrice95@orange.fr**

**Vous pouvez soutenir le Téléthon Saint-Brice en faisant un don sur : <https://soutenir.afm-telethon.fr/st.brice>**

## LE CENTRE DE DÉPISTAGE COVID-19

Depuis le 29 septembre, six infirmières, soutenues par la Ville, ont ouvert un centre de dépistage Covid-19 à Saint-Brice-sous-Forêt. Explications...

### 1.

#### OÙ SE PRÉSENTER ?

Le centre de dépistage Covid-19 se situe à la salle La Vague, attenante à la maison des associations. Une équipe de professionnelles de santé vous reçoit du lundi au vendredi de 14 h à 16 h. Le centre accueille de préférence les personnes symptomatiques, sans être réservé aux Saint-Briciens, même s'ils sont majoritaires à le fréquenter.



### 2.

#### QUEL DOCUMENT PRÉSENTER ?

Sur place, l'équipe est composée de trois infirmières libérales de la commune : deux d'entre elles assurent le travail administratif, l'autre les prélèvements. À l'arrivée, vous devez présenter uniquement votre carte vitale (ou connaître votre numéro de sécurité sociale). Il n'y a pas besoin d'ordonnance : le test est pris en charge entièrement par la Sécurité sociale. Une fiche de renseignement est à compléter, notamment avec vos coordonnées téléphoniques et courriel, pour la transmission des résultats.



### 3.

#### QUELS TYPES DE TESTS ?

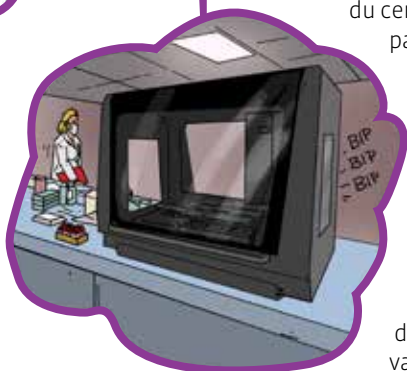
Les tests de référence pour la détection de l'infection à la Covid-19 sont les tests PCR. Depuis la mi-novembre, les tests antigéniques\*, avec un résultat dans la demi-heure, peuvent être pratiqués, mais ils sont réservés à une catégorie de personnes car moins fiables (personne de moins de 65 ans, absence de comorbidité, absence de risque de développer une forme grave de la maladie, exclusion des cas contact...). Ces tests, s'ils sont rapides pour le patient, demandent beaucoup plus de travail aux infirmières (prélèvement, rendu et interprétation du résultat, transmission des données à la CPAM). Sur les premières semaines, l'infirmière a effectué au minimum 60 tests PCR (3 mn/test) ; un pic a eu lieu le 19 octobre avec 139 prélèvements.



### 4.

#### ANALYSE DE VOTRE TEST EN LABORATOIRE

Depuis le mois de mars, avec l'ouverture du centre Covid-19, la Ville est soutenue par le laboratoire Ana-L Nord Parisien, situé à Sarcelles, qui effectue la grande majorité des analyses des prélèvements. Ces derniers sont enregistrés administrativement et étiquetés à leur arrivée. Commence ensuite l'analyse par PCR du prélèvement (machine en rotation pendant 6 à 8 h). Le rendu du résultat doit être analysé et validé par le biologiste médical.



### 5.

#### OBTENIR SON RÉSULTAT, QUEL DÉLAI ?

L'infirmière récupère les résultats du laboratoire sur un serveur sécurisé. Dans un délai maximum de 48 h après la réalisation de votre test, les résultats vous sont communiqués par l'infirmière, soit par téléphone si positif, de manière à vous donner les conduites à tenir et répondre à vos questions, soit par courriel si négatif. Les résultats sont aussi parfois déposés dans votre boîte aux lettres. Si un cas grave est pressenti lors du test ou si une personne nécessite d'avoir son résultat rapidement, celui-ci peut être obtenu expressément.



**Centre de dépistage Covid-19**  
**salle La Vague**  
**5 bis rue de la Forêt**  
**du lundi au vendredi**  
**de 14 h à 16 h**

*\* Les pharmacies sont à même de proposer aussi les tests antigéniques, tout comme certains cabinets d'infirmiers libéraux, pour un dépistage à domicile. Renseignez-vous.*

## COVID-19

## UN POUR TOUS, TOUS POUR UN

Notre commune est partenaire depuis lundi 23 novembre, aux côtés des villes de Deuil-la-Barre, Montmagny, Montmorency et Enghien-les-Bains, du centre de prélèvement et de coordination intercommunal Covid-19.

Outre son centre d'urgence Covid-19 installé à la Maison des associations, la Ville de Saint-Brice a étoffé son action de lutte contre la pandémie. En effet, elle a intégré un dispositif qui réunit les communes de Deuil-la-Barre, ville pilote, et de Montmagny, Montmorency et Enghien-les-Bains, villes partenaires. Sous l'égide de l'Agence régionale de santé du Val-d'Oise, du Dispositif d'appui à la coordination (DAC) Val-d'Oise Sud et des professionnels de santé, le centre de prélèvement et de coordination intercommunal Covid-19 se veut l'expression d'un territoire mobilisé pour la prise en charge des patients, du prélèvement jusqu'à celle des soins à domicile, en passant par le suivi médico-social. Le but :

mettre en place un suivi coordonné de tout patient symptomatique ou à risque sur le territoire. Une dynamique de projet multi-partenaire et constructive initiée par le docteur Michel Baux.

**UNE PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE**

Notre commune a mis à disposition deux agents au centre de dépistage Covid de la ville et un agent chaque matin au centre de prélèvement de Deuil-la-Barre : « Leur mission à Deuil-la-Barre consiste à rappeler les personnes récemment testées positives à la Covid-19 afin de ne pas laisser les symptômes dériver sans agir vers une forme grave de la maladie. Il s'agit de prendre de leurs nouvelles, de leur rappeler les gestes barrières et de voir si

elles ont besoin d'aide », souligne Sophie Mélan, pilote territoire DAC 95 Sud.

Tout patient testé dans l'un des centres de prélèvement du territoire est par ailleurs d'office inscrit sur la plate-forme Terr-eSanté, outil partagé de coordination très précieux pour le suivi médical, consulté par les professionnels de santé : « Il s'agit d'anticiper les facteurs d'aggravation de la maladie, comme la baisse de la capacité respiratoire, notamment chez les personnes à risques ou symptomatiques sévères. Le dispositif, assez unique puisqu'il réunit cinq municipalités et coordonne de nombreux acteurs, est l'expression d'un partenariat au service des patients et des professionnels de santé. »



Nous sommes perfectionnistes pour que notre service soit irréprochable

**Prestations funéraires soignées et personnalisées :**

qualité du personnel,  
formation de tous les membres de notre équipe,  
qualité des véhicules.

**Pompes Funèbres  
Marbrerie  
Contrat obsèques**

Permanence 7j./7j. et 24h./24h. au 01 39 93 73 39

50, rue de Paris  
Saint-Brice-sous-Forêt

[www.requiem-funeraire.fr](http://www.requiem-funeraire.fr)

N° d'habilitation : 20.95.0119  
N°ORIAS : 20005339



Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h • Le samedi de 9h à 12h

## EN BREF

## COLLECTES DES DÉCHETS

**Distribution du calendrier 2021**

Le SIGIDURS procédera à la distribution de son calendrier de collectes des déchets jusqu'au 18 décembre. Surveillez votre boîte aux lettres, il est à conserver précieusement en 2021 pour connaître toutes les dates des collectes des déchets.  
[www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

## ENVIRONNEMENT

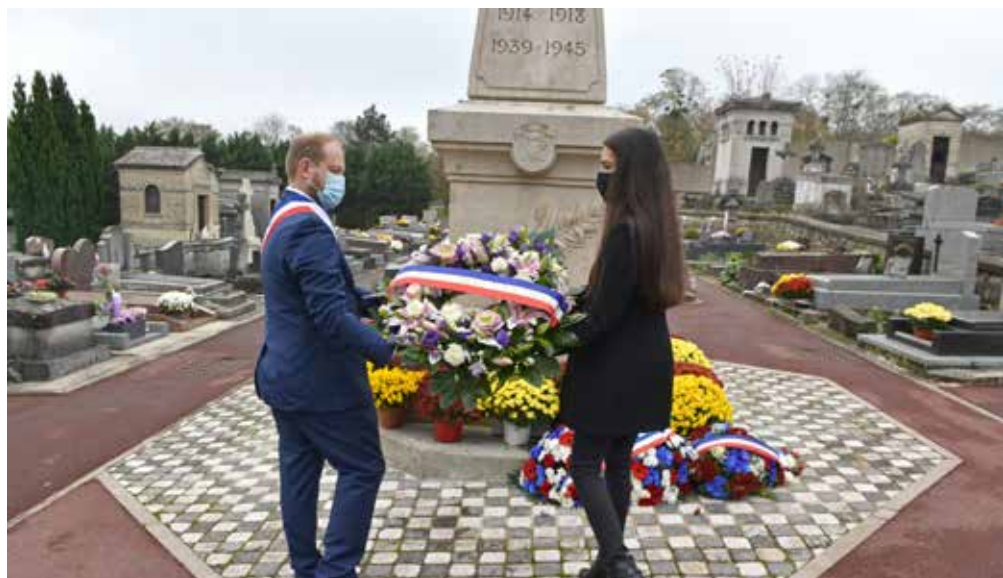
**Calendrier de la chasse**

Les journées de chasse en continu de 9 h à 17 h 30, organisées par l'Office national des forêts, auront lieu les 10, 17 décembre et 7 janvier 2021. Des panneaux « Chasse en cours » sont disposés en périphérie du secteur chassé. Ne pas pénétrer dans ces zones.  
[www.onf.fr](http://www.onf.fr)

## ASSOCIATION

**Réouverture des Restos du cœur**

Les Restos du cœur ont rouvert leurs portes depuis le mardi 24 novembre, avec une seule journée d'accueil pour les bénéficiaires : mardi de 13 h 30 à 16 h 30. L'association lance un appel à toutes les bonnes volontés : elle est en recherche de bénévoles, n'hésitez pas à la contacter.  
**Rens. Christian Vauthier : 01 39 84 12 25 / 06 11 01 06 12**  
**Courriel : [cvauthier95410@gmail.com](mailto:cvauthier95410@gmail.com)**



## UNE CÉRÉMONIE EN COMITÉ RESTREINT

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée au cimetière, au monument aux morts, en comité restreint et sur un lieu unique, en raison de la crise sanitaire et des mesures de confinement. En présence du maire Nicolas Leleux, de Virginie Prehoubert, adjointe au maire en charge des Fêtes et cérémonies, de Cécile Dubois, adjointe au maire et correspondante défense pour la Ville, du Chef de la police municipale (et son équipe) et du Capitaine du Centre de secours de Montmorency/Saint-Brice-sous-Forêt. En l'absence de l'Union nationale des combattants, Virginie Prehoubert a lu leur discours, en préambule de celui du maire. Merci aux Saint-Briciennes et Saint-Briciens qui ont répondu à l'appel au pavoisement et décoré ainsi leur habitation.





### DES MASQUES OFFERTS AUX JEUNES ET AUX SENIORS

Dans le cadre de son plan Solidarité Covid-19, et avec la nouvelle période de confinement, la Municipalité a distribué des masques aux enfants dans les écoles élémentaires et aux seniors de la résidence Charles de Foucauld. Une initiative très appréciée.



### DU CÔTÉ DES TRAVAUX

Des travaux de voirie ont eu lieu courant octobre et novembre, avec notamment la réfection de la chaussée de la rue de Montmorency (92 500 € TTC) et la cour d'école Léon Rouvrais (62 000 € TTC). La période de confinement a permis également de faire des travaux de peinture dans le hall du centre culturel Lionel Terray.



### NAISSANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le responsable du service enfance, Olivier Lang, accompagné de Cécile Dubois, adjointe au maire en charge de la Jeunesse, a présenté dans les écoles le nouveau Conseil municipal des jeunes (CMJ). Les élections se tiendront en décembre et les jeunes élus partiront pour un mandat de deux ans (voir en page 8).

PLUS DE PHOTOS SUR  
LE SITE INTERNET



## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### Moi, j'achète local

Ce second confinement est aussi celui de la grogne des petits commerçants, avec son lot de comparaisons et d'oppositions : commerces physiques contre Internet ; petits commerces contre grandes surfaces ; indépendants contre enseignes nationales.

Le débat en arrive à une sorte de David contre Goliath du commerce moderne. Il ne date pas d'hier. Toute personne de bonne foi en conviendra, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'est pas compréhensif. Ceux qui plaident pour des commerces locaux forts ne sauraient dire le contraire. Ceux qui savent ce que représente le risque d'entreprendre, aussi. Nous en faisons partie tant nous connaissons leur contribution au tissu économique et social de nos communes.

Mais voilà, il y a deux façons de voir les choses lorsque l'on est élu de la République : polémiquer pour creuser les divisions... ou agir et chercher des solutions. Et il est toujours surprenant d'entendre combien certains de ceux qui crient à la défense du petit commerce furent à l'origine de leur plus farouche concurrence, en laissant pulluler des zones d'activités où la grandeur de consommation était le règne, au détriment des centres-villes. Autre modèle, autres attentes, autre temps. L'humilité devrait prévaloir, d'autant que la cohabitation de modèles reste dictée par l'arbitrage de consommateurs, étriés entre volonté de consommation responsable et réalité froide du pouvoir d'achat. Rien n'est jamais aussi facile que l'on voudrait le présenter.

Pour notre part, avec humilité, nous avons cherché à agir.

- Agir, en adressant la liste des commerces ouverts à tous les habitants.
- Agir, en encourageant la population à consommer dans les magasins de la ville, grâce à une campagne d'affichage sur la ville : « Moi, j'achète local ».
- Agir, en cherchant et relayant les solutions permettant aux commerçants locaux de créer leur e-boutique.

Agir, c'est ce que nous continuons de faire en travaillant à la redynamisation et à l'attractivité de notre centre-ville. Le chantier ne se mènera pas en quelques mois, tant nous partons de zéro. Mais la volonté est là, que Saint-Brice reste une ville où il fait bon vivre.

**Nicolas Leleux**  
et la majorité municipale

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Samuel Paty, professeur d'histoire et de géographie, Nice, une église, des paroissiens. Le terrorisme islamiste, de plus en plus présent sur notre sol fait fi de notre mode de vie et notre unité. Ils veulent nous diviser, nous devons nous rassembler et rester solidaires face à la barbarie et l'obscurantisme. Il nous faut travailler toutes et tous ensemble – main dans la main – pour éviter à notre ville cette division tant attendue par certains. Nous apportons notre soutien et notre solidarité au corps enseignant en charge d'instruire nos jeunes et aiguiser leur réflexion.

Après l'attentat de Nice, notre équipe a rapidement réagi à cette triste actualité en prenant attache avec la communauté catholique de Saint-Brice pour lui apporter son soutien plein et entier. Nous remercions le communauté musulmane et juive d'avoir exprimé leur solidarité aux catholiques.

Nous avons immédiatement demandé à M. le Maire de prévoir avec les autorités, une présence plus importante des forces de police à proximité des lieux de cultes et des bâtiments publics dont nous saluons le dévouement en cette sombre période.

Devant ce nouveau confinement, nous avons une pensée émue pour tous nos commerçants, doublement victimes de la Covid-19 en baissant à nouveau leurs rideaux. Plus que jamais nous devons réapprendre à consommer en priorisant nos commerces de proximité. Nous remercions l'ensemble des personnels soignants de la ville et des personnes engagées dans la lutte contre la Covid.

Le fonctionnement d'une commune est acté au travers de délibérations rédigées par la majorité pour obtenir, normalement, un vote favorable du conseil municipal. Le contraire serait improbable et pourtant, le 13 octobre dernier, nous avons assisté à une mascarade avec une délibération appelant au vote défavorable dans l'unique but de discréditer un opposant : manœuvre politique de bas étage, M. le Maire.

Nous vous invitons à continuer de prendre soin de vous, à être vigilants. Pour votre sécurité, pensez à télécharger l'application Tous Anti Covid.

Restons unis et rassemblés pour un Saint-Brice plus fort.

**Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)**

### Soutenons nos associations

Elles jouent un rôle social pour toutes les générations à Saint-Brice. Il est essentiel d'apporter un soutien financier aux bénévoles qui œuvrent à l'animation et au « Bien Vivre Ensemble » de notre ville sur le plan éducatif, sportif et culturel. Le contexte de crise sanitaire a lourdement pénalisé l'activité associative. Certaines d'entre elles connaissent des difficultés financières suite à la baisse des adhésions et des dons, dans certains cas au remboursement partiel d'adhésions, à l'annulation de manifestations génératrices de recettes (brocante, kermesses...). La municipalité a souhaité maintenir le rendez-vous annuel de la rentrée : le forum des associations pour les aider et assurer leur promotion. Lors du conseil municipal du 15/09, nous avons exprimé la nécessité d'un geste fort de la Ville sur le plan financier afin d'assurer la pérennité de l'activité associative et soutenir les bénévoles. Les associations focalisent la vitalité du territoire par leur rayonnement. Il y a urgence, il en va, pour les plus fragilisées, de leur survie.

**Marc Guyot, Pierre Baudin**  
(Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR LE SITE INTERNET



## ENCOMBRANTS

# LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER

Avant de passer aux sanctions, qui restent, à terme, un moyen de faire changer les mentalités, la Municipalité vous rappelle les règles concernant la collecte des encombrants.

### QU'EST-CE QU'UN ENCOMBRANT ?

C'est un déchet volumineux non électrique et non toxique. Savez-vous classer les objets du quotidien dans la bonne catégorie ? On vous dit tout !

✓ **ENCOMBRANT (PLUS DE 80 CM) :** grand objet en métal (vélo, poussette, banc de musculation, table à repasser, barbecue, etc.), grand carton, sanitaire, mobilier d'ameublement (si possible démonté), literie, porte, fenêtre, etc.

✗ **NON ENCOMBRANT (MOINS DE 80 CM) :** ordures ménagères, seau, vaisselle, coussin, jouet, textile, chaussure, déchet d'équipement électrique et électronique (machine à laver, ordinateur, perceuse, réfrigérateur, micro-ondes, etc.), pneu, souche, tronc, matériaux de construction, huiles, batterie, pile, peinture, solvant, produit toxique, déchets végétaux, etc.



*Les dépôts sauvages sont interdits et pénalement répréhensibles selon les articles R632-1 et R635-8 du code pénal (amende jusqu'à 1 500 €).*



### OÙ LES DÉPOSER ?

Les encombrants sont à déposer, la veille au soir, à partir de 19 h, sur le trottoir, sans gêner le passage des piétons. Le rappel des dates se fait chaque mois en page 19 du magazine et sur nos autres supports de communication.

- Axe Ouest de la RD 301 : la collecte a lieu le 3<sup>e</sup> lundi du mois.
- Axe Est de la RD 301 : la collecte a lieu le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

Vous pouvez aussi vous rendre à la déchetterie de Sarcelles, à dix minutes à peine de Saint-Brice, pour déposer vos encombrants. Sa carte d'accès est gratuite. Elle est située rue des Cultivateurs, ouverte du lundi au samedi de 9 h à 18 h 30 (17 h 30 l'hiver) et le dimanche de 9 h à 13 h. Attention, certains déchets sont refusés : ordures ménagères, cadavre d'animal, carcasse de voiture, amiante, déchet explosif ou radioactif (bouteille de gaz, extincteur, etc.).

### ON COMPTE SUR VOTRE CIVISME !

Chaque jour, un camion de la ville ramasse, en moyenne, 2 à 3 mètres cubes de dépôts sauvages. Ces déchets peuvent causer des accidents, polluent l'environnement et dénaturent notre cadre de vie. Si la Municipalité n'exclut pas les sanctions à l'encontre des contrevenants, l'expérience montre qu'une prise de conscience est possible. Dans la dynamique de la grande journée de nettoyage de septembre, amenée à se renouveler en raison de son franc succès, la Ville souhaite mettre en place des alternatives sur cette question des encombrants. Sont notamment à l'étude un point de dépôt en ville ou encore un service de ramassage à domicile par une association contre une somme raisonnable.

www.sigidurs.fr  
Tél. : 0 800 735 736

## VIE PRATIQUE

### CARNET

#### Naissances

Evy FELLOUS, le 5 octobre  
William MISSION, le 12 octobre  
Daniella ISSA LADY, le 13 octobre  
Laureline AGNERAY, le 14 octobre  
Loane BANDUDI-KUSA, le 31 octobre  
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

#### Mariages

Ethan BERRIH et Daniela ESCOBAR ALVIZ, le 21 octobre  
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

#### Décès

Jean-Claude DELCOURT, 80 ans, le 11 octobre  
Robert HASCOËT, 88 ans, le 19 octobre  
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

### NOTEZ-LE

#### Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

#### Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

#### Ramassage des déchets verts :

mardi 8 décembre

#### Ramassage des encombrants :

- Ouest de la RD 301 : lundi 21 décembre
  - Est de la RD 301 : mardi 15 décembre
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

#### Un problème d'éclairage public ?

La communauté d'agglomération Plaine Vallée est en charge de l'éclairage public.  
N° vert : 0 800 800 051 (appel gratuit et plateforme ouverte 24h/24 et 7j/7)

### CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 (seulement pour les Saint-Briciens) : 1<sup>er</sup> mardi tous les deux mois
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : 1<sup>er</sup> mardi tous les deux mois

Rens. au 01 39 33 24 77



VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

“ MOI, J'ACHÈTE LOCAL ! ”

J'aime la qualité des produits de mes petits commerces



ENSEMBLE, SOUTENONS NOS COMMERCEs, CONSOMMONS LOCAL, CONSOMMONS ARTISANAL

© Ville de Saint-Brice-sous-Forêt - Anissa Duka



VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

LA PROPRETÉ, C'EST NOUS  
LE CIVISME, C'EST VOUS !

© Ville de Saint-Brice-sous-Forêt - Anissa Duka

# Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez au moins 10 min. par jour



Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson



[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)



VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

## SOLIDARITÉ COVID

LE DISPOSITIF MUNICIPAL QUI AIDE ET PROTÈGE LES PERSONNES FRAGILES OU ISOLÉES DURANT LE CONFINEMENT



LIVRAISON DE VOS COURSES OU MÉDICAMENTS À DOMICILE



ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DÉPLACEMENTS : COURSES, RENDEZ-VOUS MÉDICAUX OU ADMINISTRATIFS...



SOUTIEN TÉLÉPHONIQUE (PLAN LOCAL D'ALERTE ET D'URGENCE)

### CONTACT

> 01 34 29 42 76 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h et samedi de 9 h à 12 h  
> [solidarite-covid@saintbrice95.fr](mailto:solidarite-covid@saintbrice95.fr)  
> messagerie de la page Facebook  
[www.facebook.com/villedesaintbricesousforet](https://www.facebook.com/villedesaintbricesousforet)

[www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr)

© Ville de Saint-Brice-sous-Forêt - Anissa Duka